

objectifs pédagogiques

- Définir les règles de l'organisation de la copropriété
- Identifier les limites et les responsabilités du syndicat de copropriétaire
 - Analyser les statuts d'une copropriété
 - Identifier les documents liés à la copropriété

contenu

le régime et la vente de la copropriété

- Définitions et organisation de la copropriété
- Statut de la copropriété
- Organes de la copropriété
- Contrat de syndic et durée
- Syndicat des copropriétaires
- Conseil syndical
- Les documents de la copropriété

déontologie de l'agent immobilier

- Le code de déontologie par le CNTGI
- Le devoir de conseil l'agent immobilier
- La gestion des conflits d'intérêts
- Les réclamations clients
- Evaluation : QCM

public visé

- agent Immobilier
- agent commercial mandataire
- négociateur et conseiller salarié

forma-code:

360 - module 14

pré-requis

- bonne connexion internet
- ordinateur

organisation

e-learning

moyens et méthodes pédagogiques

la formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques ainsi que des exercices d'accompagnement

modalité d'évaluation

vérification des acquis après chaque module par un test QCM.

L'apprenant doit atteindre au minimum 70% de taux de réussite aux tests pour valider les heures de formation.

sanction de la formation

- attestation d'assiduité
- relevés de connexion

nb. participant

1

durée

7h

